



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

UNIVERSITÉ
SORBONNE
PARIS NORD

*Service public
Bien public*



formation
tout au long
de la vie



ICI, LA FORMATION ACCOMPAGNE
CHAQUE ÉTAPE DE LA VIE

FORMATION TOUT AU LONG
DE LA VIE

Dispositif Cynotechnique d'Accompagnement Judiciaire (DCA-J)



L'amélioration de l'accueil des justiciables, la protection des personnes vulnérables et la qualité des interactions au sein des institutions de la chaîne judiciaire constituent des enjeux majeurs des politiques publiques. Qu'il s'agisse d'un dépôt de plainte, d'une audition, d'une confrontation, d'une expertise, d'une audience, d'une réunion de médiation ou de conciliation, certaines situations génèrent une forte charge émotionnelle susceptible d'altérer les capacités d'expression, de participation ou de coopération des personnes concernées.

Dans plusieurs pays, le recours à des chiens spécifiquement préparés fait désormais partie des réponses développées pour améliorer ces interactions et favoriser un environnement relationnel plus apaisé, au sein de dispositifs d'accompagnement adaptés aux situations rencontrées. Si ces pratiques connaissent un développement croissant, elles demeurent encore largement hétérogènes et reposent principalement sur des formations techniques ou associatives.



Elles privilégient souvent les qualités attendues du chien ou les effets recherchés auprès des personnes accompagnées, sans toujours disposer d'un cadre et d'une méthode permettant de concevoir, de mettre en œuvre et d'évaluer l'intervention dans son ensemble, dans le respect des exigences scientifiques, juridiques, institutionnelles et éthiques, ainsi que du bien-être sur la durée de l'animal engagé dans l'intervention. Cette certification repose sur une approche qui considère l'intervention cynotechnique non comme la simple mobilisation d'un chien, mais comme la conception et le pilotage d'un dispositif associant un binôme humain-chien, une personne accompagnée et un contexte judiciaire.

L'Université Sorbonne Paris Nord propose ainsi la première certification universitaire française consacrée à la conception, au déploiement et à l'évaluation d'un Dispositif Cynotechnique d'Accompagnement Judiciaire (DCA-J). Adossée à la Licence sciences de l'éducation et de la formation - Parcours Cynophilie, cette certification s'inscrit dans une démarche de professionnalisation fondée sur les apports des sciences de l'éducation, les connaissances relatives aux interactions humain-chien et les réalités du fonctionnement des institutions judiciaires.



OBJECTIF DE LA CERTIFICATION

Cette certification universitaire ne certifie ni un chien, ni une méthode de dressage. Elle atteste de la capacité d'un professionnel à concevoir, mettre en œuvre, analyser et faire évoluer un Dispositif Cynotechnique d'Accompagnement Judiciaire (DCA-J) mobilisant un binôme humain-chien en tenant compte des caractéristiques, des besoins et des capacités de participation de la personne accompagnée, afin d'adapter l'intervention au contexte rencontré.

Elle garantit également l'aptitude à évaluer le dispositif dans une perspective d'amélioration continue, en analysant les interactions entre les différents acteurs de la situation dans le respect des exigences scientifiques, juridiques, institutionnelles et éthiques qui l'encadrent.

Le DCA-J est conçu comme un dispositif professionnel structuré qui organise l'intervention d'un binôme humain-chien auprès d'une personne accompagnée dans un contexte judiciaire, au service d'objectifs clairement définis. Il s'inscrit dans un cadre institutionnel explicite et fait l'objet d'une évaluation fondée sur un référentiel de compétences.

TRAMES, ATTENDUS PÉDAGOGIQUES ET COMPÉTENCES CERTIFIÉES

La certification articule apports théoriques, analyse de pratiques et conception de dispositifs, afin de permettre aux stagiaires de comprendre, analyser, élaborer, structurer et d'évaluer, dans une perspective d'amélioration continue, des pratiques cynotechniques spécialisées dans une optique éducative et professionnalisante.

Construite autour du Bloc 7 de la Licence Sciences de l'éducation et de la formation - Parcours cynophilie, la certification « Dispositif Cynotechnique d'Accompagnement Judiciaire » repose sur une approche par compétences visant à permettre aux professionnels d'intervenir efficacement avec un chien en contexte judiciaire, en mobilisant des questionnements et des situations-problèmes à caractère éducatif.

Compétence 1. Analyser les contextes judiciaires d'intervention.

Compétence 2. Concevoir un dispositif cynotechnique d'accompagnement adapté aux objectifs poursuivis.

Compétence 3. Mettre en œuvre une intervention mobilisant un binôme humain-chien dans un contexte judiciaire.

Compétence 4. Articuler son intervention avec les exigences juridiques, institutionnelles et déontologiques applicables.

Compétence 5. Mobiliser, réguler et ajuster le fonctionnement du dispositif cynotechnique d'accompagnement au regard de la situation rencontrée, du profil du public accompagné ou de la personne bénéficiaire.

Compétence 6. Développer une posture réflexive permettant d'évaluer et de faire évoluer sa pratique professionnelle.

ORGANISATION DE LA CERTIFICATION

Diplôme accessible uniquement en Formation Continue

Durée de l'enseignement : 1 semaine

Volume horaire global : 30h

TARIFS

Tarif : 1 500 €

Bloc de compétences certifiant

- ▶ RNCP38185
- ▶ Éligible au CPF ;
- ▶ Prise en charge OPCO possible

DÉROULEMENT DES JOURNÉES DE CERTIFICATION

01 Première journée - **Les fondements du Dispositif Cynotechnique d'Accompagnement Judiciaire (DCA-J)**

- La chaîne judiciaire et le contexte d'intervention cynotechnique
- Les enjeux victimologiques
- Cadre juridique, déontologique et éthique de l'intervention

02 Deuxième journée – **Le binôme humain-chien au service du dispositif**

- Le dispositif canin de médiation
- Bien-être animal en approche éthologique et éducative
- Concevoir un DCA-J

03 Troisième journée - **Mise en œuvre pratique avec un chien**

- Exercices pratiques en situations simulées
- Analyse réflexives des pratiques

04 Quatrième journée - **Préparation et évaluation certifiante**

- Elaboration d'un projet de Dispositif Cynotechnique d'Accompagnement Judiciaire
- Etude de cas et soutenance

CONTACTS

► **Cellule FC LLSHS**

Couloir A Bâtiment LLSHS - premier étage
sec1-fc.lshs@univ-paris13.fr • **01 49 40 38 48**

► **Service FTLV**

Couloir A Bâtiment LLSHS - rez-de-chaussée
reprise-etudes-ftlv@univ-paris13.fr • **01 49 40 37 64**

Plus d'informations :

www.univ-spn.fr/la-formation-professionnelle/

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :

CAMPUS CONDORCET
PARIS - AUBERVILLIERS

ASPC
Alliance Sorbonne
Paris Cité

www.univ-spn.fr
in @ f v univ_spn